

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

AMENDEMENT

N ° AS7168

présenté par

M. Le Fur, M. Brigand, M. Bazin, M. Cinieri, Mme Corneloup, M. Forissier, M. Neuder,
Mme Valentin, Mme Anthoine, M. Portier, M. Ray, M. Gosselin et M. Dubois

ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.